

Granotes

Education
Le futur gymnase
du lycée

Page 7

Document

La ville vue du ciel

Page 3



Ville d'Argelès-sur-Mer
Bulletin municipal d'information
n°108 - novembre - décembre 2012



Document

La ville vue du ciel

Page 3

Travaux

Le panorama des chantiers en cours

Pages 4-5

Solidarité

Fil-Harmonie dans ses murs

Page 6

Éducation

C'est le futur gymnase du lycée

Page 7

Rétrospective

Les événements marquants de 2012

Pages 8-9

Vie municipale

Les dossiers du conseil
Population : recensement en janvier

Pages 10-11

Animations

Le programme des festivités de Noël
Les rendez-vous de décembre et janvier

Pages 12-13

Zooms

Retours sur l'actualité

Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous

Page 16



Papier recyclé

Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

www.argeles-sur-mer.com

Rédaction et Maquette

Service Communication.

Crédits photographiques

Service Communication, Frédéric Hédelin, Philippe Mahé, Véronique Parayre, CDC Albères Côte vermeille

Imprimerie

Imprimerie Salvador
(Elne) Papier 100% recyclé.

Éditorial



Investir pour l'emploi

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Député des Pyrénées-Orientales

Les orientations budgétaires pour 2013 dont nous avons débattu au conseil municipal en novembre démontrent que la situation financière de la ville est saine.

Notre capacité d'autofinancement reste élevée, ce qui réduit notre recours à l'emprunt, la dette est dans la moyenne des villes de la même strate démographique et les charges générales, malgré l'augmentation du coût des carburants, de l'électricité et des assurances, restent maîtrisées.

Cela nous autorise à poursuivre une politique d'investissement à hauteur de 7 millions d'euros par an. Des investissements qui répondent à deux impératifs : renforcer les services publics proposés aux citoyens et améliorer la qualité de vie à Argelès-sur-Mer.

Dans le contexte économique que nous connaissons, une commande publique soutenue est un ballon d'oxygène pour les entreprises locales.

Dans quelques jours, lors de l'examen du budget, je proposerai que la part communale d'augmentation des taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) en 2013 tourne autour de 2%, soit à peu près l'inflation.

Comme elle l'avait fait en 1998 avec les emplois-jeunes, la ville d'Argelès-sur-Mer a adhéré au dispositif créant les emplois d'avenir. Il y a 15 ans, les jeunes que nous avons recrutés ont acquis expérience et formation. La grande majorité d'entre eux a réussi des concours administratifs puis intégré les services municipaux ou ceux d'autres communes.

Depuis 18 mois, la courbe du chômage ne cesse d'augmenter en France et dans notre département. Les jeunes, peu ou pas qualifiés, sont parmi les plus touchés. Toute action permettant de leur donner la chance d'intégrer le monde du travail va dans le bon sens. Ce dispositif impose au bénéficiaire de suivre une formation qui lui permettra d'obtenir une qualification, sésame aujourd'hui indispensable pour décrocher un emploi.

Argelès-sur-Mer est la première commune du département à participer à cet emploi d'avenir. Il est de notre responsabilité de donner un espoir à ces trop nombreux jeunes en situation d'échec.

Pour les fêtes de Noël et de fin d'année, la ville, l'OMA et l'association des commerçants vous proposent de multiples rendez-vous. Rien de fastueux bien sûr mais des animations qui font la part belle aux enfants et aux produits du terroir avec le marché de Noël installé place Gambetta.

Avec le conseil municipal, nous vous donnons rendez-vous pour les vœux de la municipalité le vendredi 11 janvier à 18h30, à l'espace Jean Carrère.

En attendant de vous y retrouver, bonne année 2013 à vous tous, chers Argelésiens.

Per molts anys.

La ville vue du ciel

Rien de tel que de prendre de la hauteur pour mesurer l'évolution de la commune. En trois photos, réalisées pour la ville par Frédéric Hédelin, zooms sur trois quartiers en plein développement urbain.

Quartier de Charlemagne

Une nouvelle voie structurante, la rue André Malraux (1) traverse le quartier de part en part. Elle débouche sur l'avenue de Charlemagne où le rond-point du 19 mars 1962 (2) a été créé. Au bout de l'avenue de Charlemagne, un pont permettra de franchir l'agouille de l'Abat (3). L'ancien chemin de Collioure (4) a été recalibré et sécurisé. La dernière tranche de travaux (5) est sur le point de s'achever. 2 programmes de construction de 63 logements sociaux sont en cours (6 et 7). Avec un accès sur la route de Collioure, voici l'emplacement du terrain (8) pour la caserne du Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie.

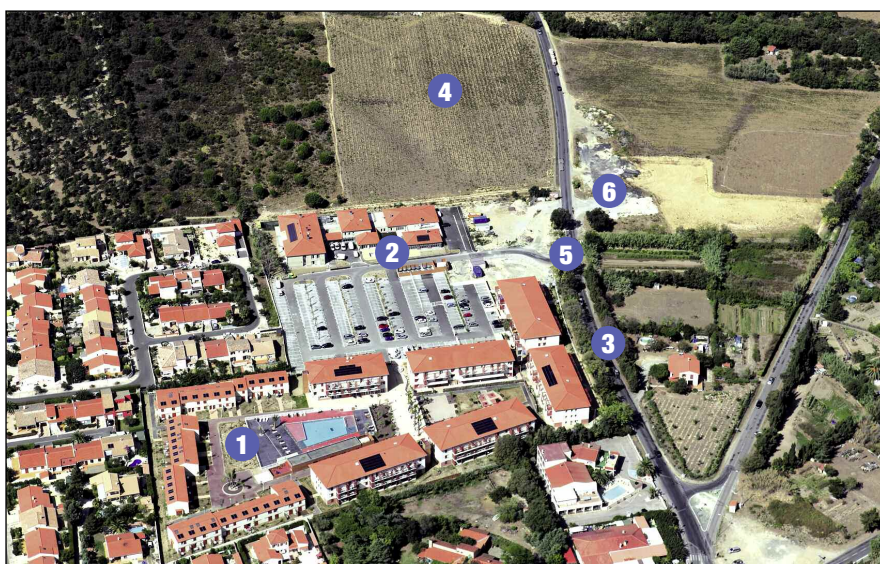


Taxo

Au premier plan, l'extension de la zone d'activités (1) où 14 nouvelles parcelles ont été créées. Au centre, le pôle d'échanges multi-modal de transports, Réso 66 (2). Au-delà de l'échangeur de Taxo d'Avall, le terrain réservé pour la construction du lycée polyvalent Emile Combes (3) et du gymnase (4) qui sera desservi par un nouveau rond-point (5). A la droite de l'échangeur, le lotissement communal (6) dont 41 parcelles ont été acquises par des ménages argéliens. A proximité du lotissement communal, le programme de construction de 28 maisons livrées clés en mains (7) par l'Office 66. Les travaux débuteront en 2013.

Quartier de Neguebous

Au premier plan, le complexe des Demeures de la Massane (1) qui comprend une résidence de vacances de 203 chambres, 42 maisons, 9 logements sociaux et 30 appartements destinés à l'accession à la propriété. Au centre, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) (2) qui héberge une trentaine d'adultes polyhandicapés. Les travaux (3) vont permettre la création de trottoirs et d'une piste cyclable jusqu'au rond-point de Pujol. En allant vers Taxo, le terrain où la ville projette l'aménagement d'un lotissement communal (4). L'accès à celui-ci, à la MAS et aux Demeures de la Massane sera facilité par la création d'un rond-point (5) à proximité duquel un parking public (6) est en cours de réalisation.



Le panorama des chantiers en

Chemin de Neguebous

La seconde tranche des travaux du Projet d'Aménagement d'Ensemble (PAE) de Neguebous a démarré. Jusqu'à la fin de l'année, elle voit la création d'un réseau de collecte des eaux pluviales.

En janvier débutera la phase de travaux de voirie. En se dirigeant vers Taxo d'Avall, des trottoirs permettant un cheminement piétonnier seront réalisés sur le côté gauche de la voie ; côté droit, c'est une piste cyclable bidirectionnelle qui sera mise à la disposition des deux-roues.

Un rond-point va être créé pour accéder à la résidence Le Hameau de la Massane et à la Maison d'Accueil Spécialisée "Fil-Harmonie". Ce rond-point desservira également le futur lotissement communal La Sorède.

Enfin, un parking public sera aménagé côté droit de la voie, en direction de Taxo.



Ancien chemin de Collioure

Avant Noël, l'aménagement de l'ancien chemin de Collioure et de son débouché entre le rond-point de Valmy et le port sera terminé. Il aura vu la rénovation du réseau de collecte des eaux pluviales, l'amélioration du passage à gué franchissant l'Abat et la mise en service d'un nouvel éclairage public.

En direction du port, le cheminement piétonnier a été poursuivi côté gauche de la chaussée. Côté droit, c'est une piste cyclable bidirectionnelle qui accueillera la circulation des deux-roues.



Allée de la Tolérance

Les travaux d'aménagement de l'allée de la Tolérance sont aujourd'hui terminés.

Ce sont 133 places de parking, tracées et éclairées, qui sont désormais utilisables à proximité immédiate du centre-ville.

La piste cyclable qui part de la rue du 14-juillet et qui longe la Massane a été prolongée jusqu'au lavoir.

Pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite à la passerelle franchissant la Massane, une nouvelle rampe, moins pentue, a été réalisée.

Enfin, l'aménagement a été complété par l'installation de 3 conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères, du verre et des emballages ménagers recyclables.

COURS

Quartier Saint Pierre

Début novembre, la réhabilitation de la voirie du quartier saint Pierre a démarré.

D'une durée de 4 mois, elle concerne les rues des Cèdres, des Romarins, des Amandiers et la place des Tilleuls.

Cette première tranche voit le remplacement de l'éclairage public, la modification de la voirie avec la création d'un caniveau central pour l'évacuation des eaux pluviales et l'élargissement des trottoirs pour permettre la circulation des personnes à mobilité réduite.

La seconde tranche qui sera lancée au printemps concerne la réhabilitation du chemin Saint Pierre, des rues des Oiseaux, des Oliviers, du chemin Saint Julien et, par secteurs, de la rue des Frênes et de l'impasse des Arbousiers.



Faubourg de l'Arpe

Dans ce quartier, les rues d'Alembert et du Maréchal Joffre ont été l'objet au mois de novembre de travaux effectués par la communauté de communes pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Actuellement, la ville fait procéder à la modernisation du réseau de collecte des eaux pluviales. Ensuite, les travaux concerneront la mise en esthétique des réseaux aériens (EDF, France Télécom), l'installation d'un nouvel éclairage et la modification de la voirie.

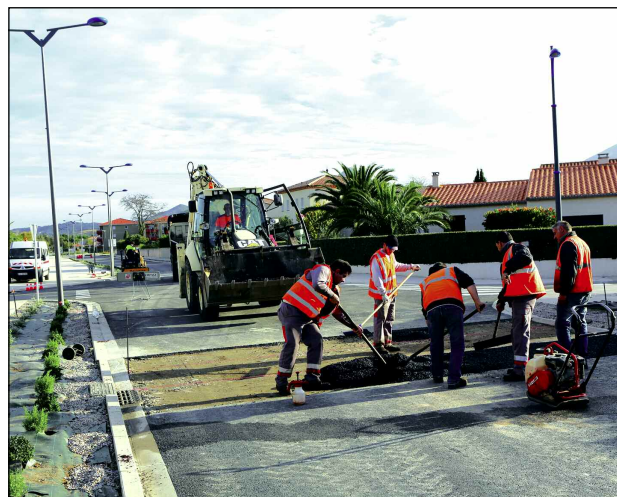
Parking des Platanes : travaux en décembre

A la plage, les travaux de rénovation du parking des Platanes commencent courant décembre. Ils permettront la restructuration complète de cet espace public avec un nouveau mobilier urbain, la création d'accès pour les handicapés et la rénovation des réseaux humides. Le parc de stationnement verra la création de 200 places pour les vélos et d'un espace réservé aux deux-roues motorisés. Fin des travaux en mars.

Avenue de Charlemagne

Pour réduire la vitesse dans le secteur compris entre le passage à gué de l'agouille d'en Sallères et le rond-point du 19 mars 1962, la ville vient de faire rehausser les plateaux traversants existants.

Ce problème de vitesse excessive avait été soulevé lors des réunions de secteurs tenues à l'automne.



Fil-Harmonie dans ses murs

Chemin de Neguebous, la Maison d'Accueil Spécialisée Fil-Harmonie vient d'ouvrir ses portes. Elle accueille 30 adultes polyhandicapés.

Fin octobre, l'instant n'a pas manqué de solennité quand, au nom de l'Office 66, son vice-président Jean Sala, a remis officiellement les clés de la Maison d'Accueil Spécialisée à Pierre Montel, directeur de l'association Handas, gestionnaire du site.

Maître d'ouvrage de la construction, l'Office 66 laisse à l'association des locaux qui accueillent 30 adultes polyhandicapés en pensionnat, en externat ou sous forme de séjour temporaire.

Pierre Aylagas, présent lors de la remise des clés, a rappelé que la création de Fil-Harmonie était l'aboutisse-



La remise des clés à Pierre Montel, directeur d'Handas, en présence des familles de polyhandicapés, de Pierre Aylagas, de Jean-Patrice Gautier, adjoint chargé des affaires sociales et d'élus municipaux.

ment d'un long parcours et de volontés communes. *"Il y a la volonté de la ville d'oeuvrer en matière de solidarité et d'agir pour l'emploi. Il y a la volonté d'Handas de répondre aux besoins d'accueil d'adultes polyhandicapés, besoins qui sont encore loin d'être satisfaits"*. Après les indispensables visites de sécurité, l'établisse-

ment a ouvert ses portes le 12 novembre. Il emploie 41 personnes à plein temps. C'est la seconde structure ouverte dans la commune pour les personnes handicapées après l'Institut Médico Educatif Galaxie qui accueille des enfants polyhandicapés avenue de Charlemagne.

Logements sociaux

De nouveaux programmes



Dans le cadre du Programme d'Aménagement d'Ensemble de Charlemagne, le groupe Arcade a lancé la construction de 2 ensembles de bâtiments pour 63 logements sociaux. 15 d'entre eux sont destinés à l'accession à la propriété ; le reste étant dévolu à la location. Situé de part et d'autre de l'ancien chemin de Collioure, ce programme comprend 8 T4, 25

T3 et 30 T2. La ville a accordé sa garantie d'emprunt pour cette opération.

Un autre programme de 32 logements vient de s'achever, celui de la villa Marini, avenue de Charlemagne en face du stade Gaston Pams. Là, ce sont 2 T5, 7 T4, 10 T3 et 13 T2 qui ont été réalisés. Les locataires pourront intégrer leur logement dans quelques semaines.

Noël pour tous Soyez généreux

Comme chaque année, à l'initiative de la ville et grâce à l'engagement d'un groupe de bénévoles, l'opération Noël pour tous a pour objectif de donner à tous les enfants d'Argelès-sur-Mer un Noël digne de ce nom. Pour y participer, toutes les personnes souhaitant remettre généreusement un jouet inutilisé mais en bon état, un livre ou tout autre cadeau, sont invitées à les déposer dans un local situé au 2 boulevard Edouard Herriot (ancienne gendarmerie) au 2^e étage jusqu'au mardi 11 décembre, tous les jours (sauf le dimanche) entre 9h et 12h.

ADIL

La ville représentée

L'Agence départementale d'information sur le logement a été créée le 1^{er} novembre. Elle assurera une mission d'information auprès des particuliers en matière de conseils, de renseignements sur le droit de la construction, de l'urbanisme et sur les organismes spécialisés en matière d'énergie.

La ville d'Argelès-sur-Mer y sera représentée par Jean-Patrice Gautier (titulaire) et Agnès Roque (suppléante).

C'est le futur gymnase du lycée

La ville a désigné le lauréat du concours d'architecture pour la construction du futur gymnase du lycée.

Si la construction du lycée Emile Combes est à la charge de la région, la ville est également concernée puisqu'elle doit financer l'aménagement des voies d'accès, les aires de stationnement et la construction du gymnase. En dehors du temps scolaire, cet équipement sportif sera à la disposition des associations sportives argelésiennes.

Réunie dernièrement, la commission d'appels d'offres a choisi le projet présenté par l'architecte Gilles Bouchez.

Le bâtiment comprend une salle de 1000 m² d'une hauteur de



Une esquisse du gymnase depuis le futur rond-point de Taxo.

7 m pour la pratique des sports de salle et une salle d'expression de 361 m², d'une hauteur de 3,70 m. Un de ses atouts réside dans l'utilisation maximale de l'éclairage naturel, ce qui réduira la facture énergétique. Son toit

sera pourvu de 1000 m² de panneaux photovoltaïques.

Le bâtiment est semi-enterré et les matériaux utilisés sont le bois composite et le gabion.

Il est relié au lycée par mail piétonnier.

L'année 2013 sera consacrée à la phase administrative (dépôt et instruction du permis de construire, appels d'offres) et technique.

Les travaux du gymnase commenceront en 2014.

Tourisme : l'Office municipal en haut de l'affiche

L'OMT est le premier office de tourisme du département classé en catégorie 1, celle qui récompense le plus haut niveau d'exigence. Ce classement couronne une démarche professionnelle reconnue par l'Etat.

En 2011, les critères de classement des offices de tourisme étaient modifiés. Finies les étoiles, place aux catégories et à un nouveau cahier des charges particulièrement exigeant auquel devait répondre chaque établissement désirant une classification.

La bonne nouvelle est venue d'un arrêté préfectoral daté du 12 octobre. Par celui-ci, l'office municipal était classé en catégorie 1, soit le meilleur classement possible.

Pour ce, l'office a dû répondre à des critères comme la qualification du personnel, le nombre de jours d'ouverture et l'amplitude horaire.

Autre chapitre particulièrement important à respecter, les nouvelles technologies. Avec un site internet en 4 langues, accessible sur la téléphonie mobile et la mise à jour des hébergements



Le personnel de l'office réuni autour de Pierre Aylagas et de Jean-François Bey, adjoint chargé du tourisme.

disponibles, l'office s'est clairement positionné depuis des années comme un établissement en pointe dans ce domaine.

Enfin, la marque "qualité tourisme" à laquelle adhère l'office, les actions de sensibilisation

menées en faveur d'un tourisme durable et de promotion d'Argelès-sur-Mer ont joué un rôle important dans l'attribution de ce classement.

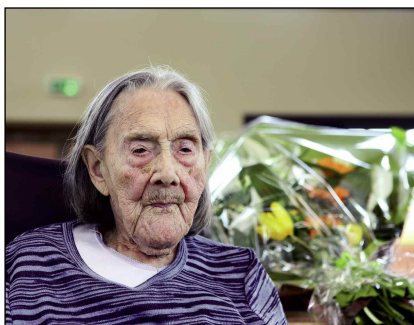
L'obtention de cette catégorie 1 est obligatoire pour les communes candidates au titre de

station classée de tourisme. Cette appellation permet à la commune d'obtenir une meilleure dotation de l'Etat dans le cadre du versement de la dotation globale de fonctionnement.

Les 12 temps forts de l'année

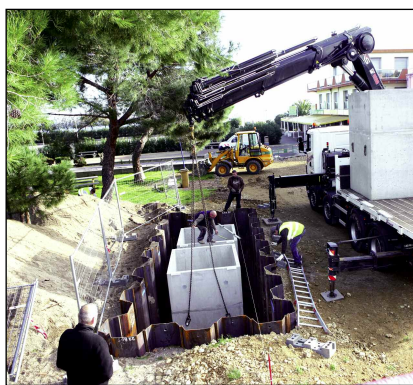
Le 1^{er} JANVIER, Marcelle Narbonne, la doyenne connue des Français s'éteint à la maison de retraite les Capucines à Argelès-sur-Mer à l'âge de 113 ans. Elle était doyenne des Français depuis le 29 octobre 2011 et doyenne des européens depuis le 2 août.

Marcelle Narbonne était née le 25 mars 1898 à Isserville (Algérie), année où Emile Zola publiait son fameux "J'accuse". Celle qui a traversé 3 siècles avait perdu son époux lors de la première guerre mondiale. Marcelle Narbonne a passé 22 ans à la maison de retraite des Capucines où elle s'est éteinte entourée de l'affection du personnel et des résidents.

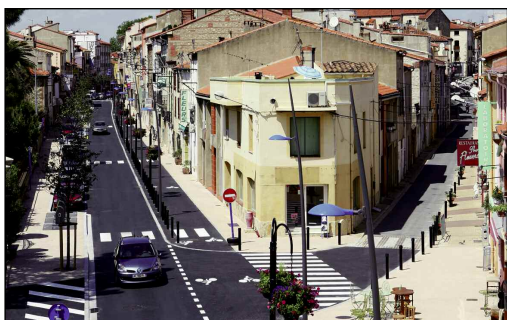


Au mois de FÉVRIER, les travaux battent son plein sur l'ensemble de la commune car ils doivent être achevés avant le début de la saison touristique.

Les principaux chantiers en cours de réalisation concernent la route de Taxo à la mer, l'avenue des Pins (photo) et la nouvelle gare pour le Trainbus, l'avenue de Charlemagne, l'ancien chemin de Collioure, l'installation de la nouvelle passerelle de Port-Argelès, l'extension de la zone d'activités avec l'aménagement de 14 parcelles et la première tranche de l'Allée de la Tolérance.



Au mois de MARS est signée la convention pour le lancement de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat). D'une durée de 4 ans, cette opération dont les partenaires sont la ville, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), le conseil général et l'ANAH (Agence nationale d'amélioration de l'habitat) va permettre de soutenir financièrement les opérations de rénovation de logements au centre-ville. 67 logements de propriétaires occupants, 11 logements d'accédants à la propriété et 55 logements locatifs sont éligibles à cette OPAH.



Le 20 AVRIL, la route nationale est réouverte à la circulation. C'est la fin de la seconde tranche de travaux dont la première avait débuté en octobre 2010. Cet axe majeur de la traversée de la commune offre désormais un tout autre visage avec un sens unique de circulation nord-sud, des trottoirs agrandis et une piste cyclable bidirectionnelle.

La voie a également été dotée d'un nouveau mobilier urbain (bancs, corbeilles, mâts d'éclairage) et de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets. Des arbres ont été plantés et des suspensions florales installées. L'opération a également permis la rénovation des réseaux humides (eau, assainissement, eaux pluviales) et l'enfouissement des réseaux secs (France Télécom et EDF). Pour faciliter la circulation, le débouché de la rue Marivaux sur la route nationale a été agrandi.



En MAI, les travaux d'aménagement et de viabilisation du nouveau lotissement communal de Taxo se terminent.

41 parcelles seront vendues à des familles argelésiennes. L'urbanisation de ce lotissement va se poursuivre avec la construction de 28 "maisons clés en mains" et d'un collectif de 23 logements.



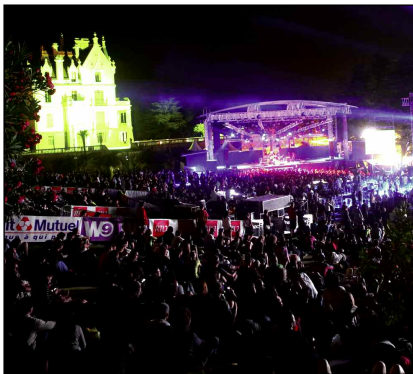
Le dimanche 17 JUIN, Pierre Aylagas est élu député de la 4^e circonscription des Pyrénées-Orientales. Investi par le parti socialiste, il l'emporte au second tour du scrutin avec 55,42 % des voix face à son adversaire Jacqueline Irlès, députée sortante (UMP).

Au premier tour, Pierre Aylagas était arrivé en tête des 12 candidats en lice avec 35,98 % des suffrages.

A Argelès-sur-Mer, Pierre Aylagas a obtenu 44,09 % au premier tour et 57,28 % au second. A l'Assemblée Nationale, il siège au sein du groupe socialiste, républicain et citoyen et est membre de la commission des affaires sociales.

2012

En JUILLET, les Déferlantes d'Argelès-sur-Mer pour leur sixième édition franchissent un nouveau cap et grimpent dans la hiérarchie des grands festivals musicaux français. Organisées sur 4 soirées, les Déferlantes attirent près de 40 000 spectateurs grâce à un plateau exceptionnel. Sting, Texas, Noël Gallagher, Franz Ferdinand et Mika pour les artistes internationaux, Catherine Ringer, Bénabar, Camille et Dyonisos pour la chanson française enchantent un public qui, chaque année, revient plus nombreux. Vivement l'édition 2013 !



Au mois d'AOÛT, et pendant tout l'été, avec le Pass découvertes, Argelésiens et touristes découvrent les multiples facettes d'Argelès-sur-Mer. Dernière née des visites accompagnées, la balade touristique et gourmande proposée par la Casa de l'Albera avec l'Office municipal d'animation et l'Union des commerçants affiche complet tout l'été. La raison ? Un heureux mariage entre visite du cœur du village, animations de rues et dégustation de produits du terroir pour clôturer la promenade. Une initiative couronnée de succès et qui sera rééditée en 2013.



En SEPTEMBRE, 1 395 enfants et adolescents effectuent la rentrée scolaire dans les 3 écoles maternelles, les 2 écoles primaires et au collège des Albères. Par rapport à 2012, les effectifs progressent de 63 élèves.

L'augmentation la plus sensible est enregistrée au collège des Albères (+ 51) et dans les maternelles (+ 21).

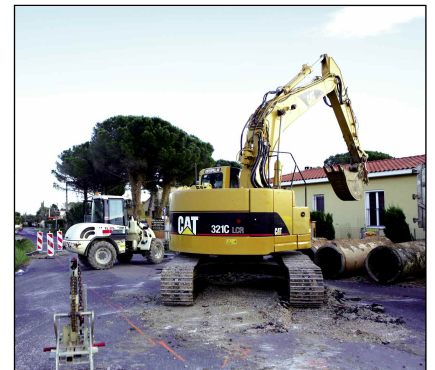
En primaire, où une classe a été fermée à l'école Curie-Pasteur, les effectifs régressent légèrement (- 9).



En OCTOBRE se tiennent les quatre réunions de secteurs consacrées aux quartiers du village et aux Ecartés. En septembre, trois réunions avaient rassemblé les Argelésiens résidant à la plage. Ces rencontres citoyennes permettent un franc dialogue, en toute liberté, entre les Argelésiens, les élus et l'administration municipale. Elles permettent de résoudre bon nombre de petits problèmes rencontrés au quotidien par les habitants. Pour la ville, elles sont aussi l'occasion de rappeler les réalisations des derniers mois et de présenter les principaux projets qui marqueront l'année à venir.



En NOVEMBRE, la ville et la Chambre de commerce et d'industrie réunissent les commerçants pour leur présenter le dispositif proposé dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Pendant trois ans, la ville et l'État apporteront des aides aux commerçants du centre-ville pour les travaux destinés à améliorer leur façade commerciale et la modernisation de leur commerce ainsi que toutes les démarches en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées.



Au mois de DÉCEMBRE débute une nouvelle tranche de travaux pour l'aménagement de la route de Taxo à la Mer. Elle concerne le secteur compris entre le camping Taxo-les-Pins et Taxo d'Avall. C'est la 4^e tranche de travaux lancée successivement dans ce secteur, depuis le rond-point de l'espace de loisirs, pour sécuriser et fluidifier la circulation des piétons, cyclistes et automobilistes.

Les aménagements en cours permettront la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, un nouvel éclairage, la réfection de la voirie et la création de 2 plateaux traversants pour limiter la vitesse.

Les dossiers du conseil municipal

En octobre et novembre, l'assemblée municipale a examiné les délibérations suivantes.

Pistes cyclables

Le conseil municipal a adopté 4 délibérations pour l'acquisition de 4 parcelles avenue de Charlemagne (192 et 9 m²) et ancien chemin de Collioure (311 et 239 m²).

Ces acquisitions vont permettre l'élargissement des voiries pour la réalisation de pistes cyclables.

PSIG

Le conseil municipal a formulé une demande de subvention à l'Etat pour la construction de la caserne du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) qui sera bâtie route de Collioure.

Celle-ci peut s'élever à hauteur de 18 % de la dépense subventionnable, soit 447 728 euros. Les travaux débiteront au cours de l'année 2013.

Budgets :

La séance de novembre du conseil municipal est essentiellement budgétaire.

L'assemblée a adopté successivement les budgets supplémentaires de la commune, du port, du camping Roussillonnais, de l'Office municipal de tourisme, du lotissement de Taxo et des PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble) de Charlemagne et de Neguebous.

Le budget primitif 2013 de l'Office municipal de tourisme a également été approuvé.

OPAH :

La Caisse d'allocations familiales est partenaire de la commune dans le cadre de l'OPAH (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat) lancée au centre-ville (*Granotes n° 107*).



Emploi d'avenir : le 23 novembre, Argelès-sur-Mer a été la première commune du département à signer un contrat d'avenir avec l'État.

Il a été paraphé en mairie par Pierre Aylagas, Jean Vila, président de la Mission Locale des Jeunes, René Bidal, préfet des Pyrénées-Orientales et Yohan André, bénéficiaire de l'emploi d'avenir.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes sans

emploi, peu ou pas qualifiés, âgés de 16 à 25 ans et aux personnes handicapées de moins de 30 ans. D'une durée de 3 ans, l'emploi d'avenir comporte une obligation de formation pendant la durée de celui-ci. L'aide apportée par l'État s'élève à 75% du SMIC.

Le signataire est Yohan André, 25 ans, demeurant à Argelès-sur-Mer. Il a été intégré le 1^{er} décembre au sein des services techniques.

Le conseil municipal a accepté de signer une convention par laquelle la commune gérera la subvention de 23 000 euros attribuée annuellement par la CAF pour la réhabilitation de logements et celle de 5 000 euros pour le cabinet assurant le suivi et l'animation de l'opération.

Coopératives scolaires :

Le conseil municipal a attribué les subventions aux coopératives scolaires : 2 315 euros pour l'école Curie-Pasteur et 1 346 euros pour Molière ; 922 euros pour la maternelle la Granotera, et 369 euros pour les Tamaris. Le montant de la subvention est proportionnel au nombre d'élèves.

Acquisition de terrain

Le conseil municipal a accepté la cession gratuite de 2 parcelles permettant l'élargissement de la rue Beranger à Taxo d'Avall.

Tribune de l'opposition

Petites précisions

Dans le dernier Granotes, M. le maire nous donne sa version de la modification n°11 du POS, laquelle n'a pas fait l'unanimité y compris dans les rangs de sa majorité.

Pour répondre aux questions des Argelésiens, le bâtiment agricole qui est autorisé à devenir auberge se situe sur le domaine de Valmy.

Quant au lycée, la progression fulgurante du nombre d'élèves accueillis, soit 1200 élèves (panneaux sur le terrain) à plus de 1700 actuellement (et combien d'ici 2015 ?), risque de remettre en cause la construction d'1 seul gymnase, limité, selon les directives régionales, à un lycée accueillant au maximum 1700 élèves. Au-delà ce sont 2 gymnases sur le site du lycée, un terrain qui n'appartient plus aux Argelésiens puisque, par décision municipale, il a été cédé gratuitement dans sa totalité (67 413 m²) à la Région, sachant que la construction et l'entretien des gymnases sont à la charge de la commune.

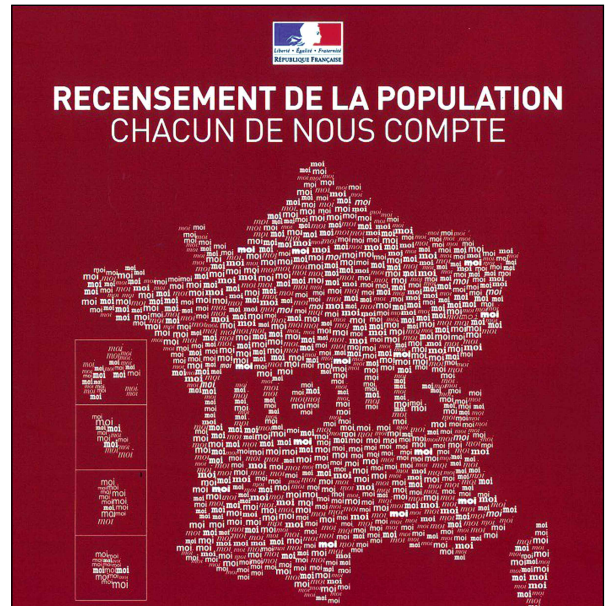
Population : recensement en janvier

Une partie de la population d'Argelès-sur-Mer sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 23 février 2013. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la mairie et l'INSEE dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors que les membres de votre voisinage ne le sont pas.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 17 janvier. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers. Vous pouvez aussi les retourner à la mairie au plus tard le 23 février 2013.

Toutes les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.



Urbanisme

Lancement d'une DUP pour réserves foncières

Le conseil municipal a lancé une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour la constitution de réserves foncières. Cette DUP concerne la Zone d'Aménagement Différée (ZAD) créée par un arrêté préfectoral le 19 décembre 2011. Cette ZAD d'une superficie de 81 ha, baptisée "Entrée de ville", est située entre le rond-point de Taxo, l'échangeur d'Argelès-Saint-André et le rond-point de Saint-André. Dans cette ZAD, la ville a pour objectif de mettre en oeuvre à terme une politique d'accueil d'activités économiques à forte valeur ajoutée, de réaliser des équipements publics structurants et de renforcer la construction de logements sociaux.

Conseil municipal

Un nouvel élu

Etienne Ouillé, conseiller municipal élu sur la liste de Pierre Aylagas au mois de mars 2008, a décidé de démissionner de son mandat.

Comme l'indique la loi électorale, il est remplacé au sein de l'assemblée par le candidat de la liste majoritaire venant immédiatement après le dernier élu. Il s'agit de Michel Gonzalès, 55 ans, employé de banque.



Citoyenneté

Deux nouvelles déléguées de quartiers

Deux nouvelles déléguées de quartiers viennent de prendre leur fonction et sont à la disposition des habitants de leur secteur.

Quartier Granotiers - La Chênaie :

Cathy Gillet, 14 place d'Armes. Tél : 04 68 95 83 84

Quartier Charlemagne :

Michelle Andréani, 2 rue Romain Rolland. Tél : 06 61 75 05 35

Les vœux aux délégués

L'ensemble des délégués de quartiers est invité aux vœux que les élus municipaux leur adressent. Ils se dérouleront le samedi 26 janvier à 17h30, à l'espace Waldeck-Rousseau.

11 janvier

Les vœux du conseil municipal

Le conseil municipal invite les Argelésiens à la cérémonie des vœux pour l'année 2013. Elle se déroulera le vendredi 11 janvier à 18h30 à l'espace Jean Carrère. Au cours de cette soirée, le palmarès du concours de maisons, appartements et commerces illuminés sera dévoilé.

Etat civil

Passeport biométrique

Depuis le 3 décembre, les demandes de passeport biométrique s'effectuent sur rendez-vous. Les dossiers sont désormais constitués du lundi au vendredi de 8h à 11h et de 14h à 16h. Renseignements : 04 68 95 34 20.

Les rendez-vous des fêtes de fin d'année

11 décembre - 6 janvier Les crèches du monde



Exposition sur les crèches de nombreux pays organisée par le comité de jumelage au foyer communal.

Ouverte tous les jours de 14h à 18h. Fermée le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

14 - 23 décembre Marché de Noël

Le marché est installé sous un chapiteau place Gambetta avec 12 stands gourmands. Animations musicales. Jeux pour enfants. Photos avec le Père Noël de 14h à 18h.

Tous les jours de 11h à 20h.

Espace gourmand de 11h à 14h et de 18h à 21h.

Noël dans les écoles

Mardi 18 décembre

(Espace Jean Carrère à 14h)

Noël des classes maternelles de la Granotera - Herriot - Les Tamaris : "Pilule et André de Vera" en spectacle suivi de la distribution des cadeaux par le Père Noël.

Eternels, Pilule et André rythment leur spectacle de chansons bien connues des enfants.

Judi 20 décembre

(Joa Casino à 14h)
Noël des classes de CP, CE1 et CLIS de Curie-Pasteur et Molière : "Le Noël magique de Wiloo", spectacle de magie avec la participation des enfants dans la réalisation des tours de magie.

16 - 19 - 21 - 22 décembre Animations pour enfants



16 décembre : descente du Père Noël du clocher de l'église et pluie de bonbons. Défilé du Père Noël en calèche dans les rues du village. A 16h.

Xicolatada offerte par le Casal de l'Albera. A 16h30 au marché de Noël.

19 décembre : activités manuelles organisées par l'association le Mille-Pattes. De 10h à 12h à l'école maternelle Les Tamaris. Inscriptions : 06 84 11 44 60.

Contes de Noël bilingues (catalan et français) par Magde Crozet. A 10h30, à la médiathèque.

Cinéma des Enfants : "L'Enfant au Grelot", film à partir de 4 ans. Film et goûter : 2,50 euros. Cinéma Jaurès à 15h30

19.21.22 décembre : village de jeux pour les enfants. Gratuit. De 14h à 18h place Gambetta

21 décembre : parade de Noël avec le Père Noël et son traîneau lumineux géant. Départ devant la mairie à 17h15 puis route nationale, avenue de la Libération et place Gambetta (marché de Noël).

A 18h, chants de Noël avec la chorale des classes éveil et poussins de l'école de musique et un pianiste.

Jusqu'au 14 décembre Concours de façades illuminées

Les inscriptions seront prises en mairie jusqu'au 14 décembre (à l'accueil - tél. 04 68 95 34 58). Les façades devront être illuminées du 15 décembre au 5 janvier, de 18h à 22h. Annonce des résultats à l'occasion des voeux de la municipalité.

Vendredi 21 décembre

(Espace Jean Carrère à 14h)

Noël des classes de CE2, CM1, CM2 et CLIS de Curie-Pasteur et Molière : "Noël féérique" avec la troupe Magi' Animation et le magicien Sandou.

23 décembre Comédie musicale



Spectacle de Noël avec la comédie musicale pour enfants "Mary Poppins" avec la troupe de Paris Panache.

A 16h30 à l'Espace Jean Carrère. Gratuit.

Jusqu'au 30 décembre Les commerçants font l'Avent

Découvrez chez les commerçants du village les lettres associées à chaque jour du Calendrier de l'Avent et complétez le bulletin. Déposez-le chez un commerçant au plus tard le 31 décembre pour participer au tirage au sort. Lots : 1 Ipad mini, 1 week-end de ski dans les Pyrénées pour 2 personnes en demi-pension avec remontées mécaniques, 30 bons d'achat d'une valeur de 100 ou 50 euros.

Jeux

Les rifles à l'espace Jean Carrère

Mardi 25 décembre à 17h

Rifle du Foment de la Sardane

Mercredi 26 décembre à 20h30

Rifle des Gegants

Judi 27 décembre à 20h30

Rifle de la GRS

Vendredi 28 décembre à 20h30

Rifle du Tarot Club des Albères

Samedi 29 décembre à 20h30

Rifle de l'Etoile sportive catalane

Dimanche 30 décembre à 16h

Rifle des Gegants

Mardi 1^{er} janvier à 17h

Rifle du Foment de la Sardane

Mercredi 2 janvier à 20h30

Rifle des Gegants

Samedi 5 janvier à 20h30

Rifle de l'Etoile sportive catalane

Dimanche 6 janvier à 16h

Rifle des Gegants

Au programme de décembre et janvier



14 décembre Théâtre

"L'Albatros", interprétée par la compagnie Humani Théâtre, organisée par les Amis de la Médiathèque. A 20h30, espace Jean Carrère.

16 décembre Les Musicales d'Argelès-sur-Mer

Concert exceptionnel de chansons d'amour (Brel, Trénet, Lama, Nougaro) avec le Collège instrumental Méditerranée de Daniel Tosi. Soliste Jacques Frederico, ténor. A 17h à l'espace Jean Carrère (entrée 10 euros).

31 décembre Saint Sylvestre

Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par Argelès Accueil. Inscriptions au 06 84 83 03 52 (tarif : 80 euros). A 20h30 salle Ferdinand Buisson.

1^{er} janvier Premier bain de l'année

Rendez-vous plage centre à 10h30 pour le premier bain de l'année. Boissons chaudes et diplômes récompenseront les courageux.

9 janvier Les mercredis de la Casa

Présentation d'histoires fantastiques sur les fées et sorcières de l'Albera.

Prix : 3 euros par adulte (gratuit pour les enfants de moins de 13 ans) comprenant la visite de la Casa de l'Albera et la participation à l'atelier. Réservation au 04 68 81 42 74. A 14h30, Maison du Patrimoine, place des Castellans.

10 janvier Théâtre

Les "Jeudis du Théâtre" proposés par les Amis de la Médiathèque.

"Henri VI", par le Théâtre de l'Archipel, en partenariat avec la Médiathèque.

A 20h30 au cinéma Jaurès. Entrée gratuite.

13 janvier Concert

Concert de polyphonies par Veus Aspres avec Alain Siré.

En solidarité avec les communes de Catalogne sud dévastées par les incendies en juillet 2012. A 17h à l'église Notre-Dame-del-Prat.

23 janvier Cinéma des enfants

"A pas de loup", film à partir de 6 ans proposé par Cinéma-ginaire.

A 15h30 au cinéma Jaurès (film et goûter : 2,50 euros).

18 - 20 janvier Festival de cinéma

16^e festival de cinéma "Maghreb si loin si proche" proposé par

Cinéma-ginaire.

Au cinéma Jaurès et exposition à la galerie Marianne.

www.cinema-ginaire.org

Carnaval 2013

Appel à candidatures



Dans le cadre des fêtes du Carnaval 2013, l'Office municipal d'animation propose une nouvelle fois la grande soirée d'élection des miss Carnaval.

Une nouveauté cette année puisque il a été décidé, en accord avec les carnavaliers, que seules deux catégories entreront en lice pour cette élection : Miss Baby Carnaval pour les jeunes filles de 6 à 12 ans et Mister Baby Carnaval pour les petits garçons de 6 à 12 ans. Les élections se dérouleront le samedi 2 mars à l'espace

Jean Carrère d'Argelès-sur-Mer en soirée, la veille de la première sortie du Carnaval qui aura lieu le dimanche 3 mars à 15h.

La fameuse deuxième sortie nocturne aura lieu quant à elle le samedi 9 mars en soirée.

Les places sont limitées à 8 candidates pour les filles et 8 candidats pour les garçons. Il est donc important de s'inscrire au plus tôt auprès de l'OMA pour avoir une chance de participer.

Contact : 04 68 81 10 15 et oma@argelès-sur-mer.fr

Sports : l'école de football à l'honneur



Elles ne sont que deux écoles de football, Argelès-sur-Mer et Le Soler, parmi les dizaines de club du département à bénéficier de la labellisation accordée par la Fédération Française de Football. Ce label récompense les qualités d'accueil, d'encadrement et d'éducation mises en oeuvre auprès des enfants des écoles de football.

Jeune par son histoire, il est né en 2006, le Football Albères-Argelès compte aujourd'hui 300 licenciés dont soixante enfants de moins de 11 ans qui fréquentent son école de football.

Ce label, attribué pour 3 ans, illustre pleinement l'engagement des dirigeants et des éducateurs pour former des joueurs de qualité.

Pour un tourisme durable par delà les Albères



On sait la démarche de tourisme durable engagé par la ville d'Argelès-sur-Mer et son office municipal. Celle-ci va désormais s'inscrire dans un contexte plus large, de part et d'autre de la frontière. La communauté de communes Albères - Côte Vermeille et le Consorce Terra de Pas, soit 25 communes de Catalogne nord et sud, ont lancé un projet transfrontalier basé sur le tourisme durable. Dans un premier temps, un état des lieux va être réalisé pour organiser les rencontres de la coopération transfrontalière. Les différentes actions qui seront menées conjointement pourront s'inscrire dans la nouvelle programmation européenne 2014 - 2020.

Mar i Mont : les chorales



Pour sa première édition, les Voix de Mar i Mont, le festival des chorales de la communauté de communes a parfaitement rempli son objectif.

D'abord en prouvant qu'il était possible d'organiser une manifestation culturelle de qualité à

l'échelle des 12 communes du territoire. Ensuite, en sachant rassembler dans le même lieu et pendant 3 jours toutes les associations impliquées dans le chant. Enfin, la présence d'un public venu nombreux a récompensé les organisateurs du lourd

La castanyada des classes bilingues



Les 175 élèves des classes bilingues d'Argelès sur mer accompagnés de leurs enseignants ont fêté l'arrivée de l'automne avec la traditionnelle "Castanyada". Tous réunis, de la moyenne section de maternelle au CM2, ils ont entonné, à l'espace Jean Carrère, quelques chants en catalan sous les yeux des parents ravis de partager avec eux un moment de convivialité et de catalanité. Le spectacle s'est terminé dans la bonne humeur autour de châtaignes grillées.

ales à l'unisson



travail engagé pendant des mois pour mettre sur pied un tel rendez-vous.

Ils ont également été récompensés par l'implication de la douzaine de chorales présentes, la qualité et la variété des répertoires qu'elles ont pré-

sentés. Le final, le dimanche après-midi avec 250 choristes interprétant ensemble sur la scène de l'espace Jean Carrère, El Cant dels ocells et Amazing Grace, restera longtemps dans les mémoires des participants et des spectateurs.

ilingues



En catalan:

Els 175 alumnes de les classes bilingües d'Argelers de la Marenda acompanyats dels mestres van celebrar l'arribada de la tardor amb la tradicional Castanyada. Tots reunits, de la mitjana seccio de maternal fins al CM2, la mainada va cantar, a l'espai J.Carrère, cançons catalanes davant dels pares feliços de compartir un moment de convivialitat i de catalanitat.

L'espectacle es va acabar alegrement amb castanyes torrades.

Curie - Pasteur : les CM2 à l'école du recyclage

Dans le cadre de la semaine européenne de l'environnement, le SYDETOM 66 (Syndicat départemental de traitement des ordures ménagères) a organisé une journée de sensibilisation auprès des enfants de l'école Curie-Pasteur.

70 élèves de CM2 ont reçu 2 livrets pédagogiques expliquant les bons gestes à accomplir en matière de tri de déchets, de recyclage et de réflexes environnementaux à acquérir. L'objectif est de parvenir d'ici 5 ans à une réduction de 7% du tonnage des ordures ménagères. L'opération s'est déroulée en présence de Pierre Aylagas, de Fernand Roig, président du Sydetom et de Jean Gri adjoint au maire chargé de l'éducation.



En hommage aux morts de toutes les guerres

Depuis une loi du 29 février 2012, lors de la commémoration du 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918, il est rendu hommage à tous les «morts pour la France», d'hier comme ceux d'aujourd'hui, civils et militaires.

A Argelès-sur-Mer, le cortège est parti de l'hôtel de ville, précédé par la fanfare municipale, en direction du cimetière. Là, élus, anciens combattants, porte-drapeaux, enfants des écoles ont rendu hommage aux enfants d'Argelès-sur-Mer morts sur les champs de bataille des conflits du XX^e en fleurissant le monument aux morts. Lecture a été donnée du message du ministre délégué aux anciens combattants avant qu'un vin d'honneur ne regroupe les participants à l'hôtel de ville.



Décembre

● Vendredi 7 et samedi 8

Téléthon : village installé Médiathèque et Salle 14 Juillet (vendredi, 14h-18h30 et samedi, 10h-19h) : stands associations, caverne d'Ali Baba et nombreuses animations.

● Samedi 8

Conférence de l'UPPM : «Gratuité et Buen vivir (bien vivre)» par Paul Ariès. Salle Buisson à 10h.

Connaissance du Monde : «Québec II» par Maurice André. Cinéma Jaurès à 14h30

Conférence : El Casal de l'Albera accueille Gérard Jacquet et son «Dico d'aquí». Salle Buisson à 17h.

● Mardi 11

Contes coquins par Wilfried Delahaie (réservés aux + de 18 ans). Médiathèque à 15h30.

● Mercredi 12

Rencontre de lecteurs «Coup de coeur». Médiathèque à 15h30.

Café poétique organisé par les Amis de la Médiathèque. Salle Buisson à 19h.

● Vendredi 14

Théâtre des Amis de la Médiathèque : «L'albatros» par Humani Théâtre. Espace Jean Carrère à 20h30 (gratuit)

● Du 14 au 23

Marché de Noël : 12 Stands gourmands, animations musicales, maquillage pour les enfants, photos gratuites avec le Père Noël... Ouvert tous les jours de 11h à 20h, place Gambetta (toutes les animations page 12).

● Samedi 15

Atelier de jeux de société par Nadège et Frédéric. Médiathèque de 15h à 17h.

● Dimanche 16

Musicales d'Argelès-sur-Mer : «Chants d'amour» avec le Collegium instrumental Méditerranée de Daniel Tosi. Espace Jean Carrère à 17h.

● Mardi 18

P'tit déj' auteurs-lecteurs «Le rêve de l'homme lucide» par Philippe Ségur. Médiathèque à 10h30.

● Mercredi 19

Contes de Noël bilingues (français-catalan) par Magde Crozet (dès 5 ans). Médiathèque à 10h30.

● Cinéma des enfants

«L'Enfant au Grelot» (à partir de 4 ans). Cinéma Jaurès à 15h30.

● Dimanche 23

Grand spectacle de Noël enfants : «Mary Poppins». Espace Jean Carrère à 16h30.

● Mercredi 26

Atelier philo à 19h, à la Médiathèque.

● Lundi 31

Réveillon de la Saint Sylvestre par Argelès Accueil. Rens. au 06 84 83 03 52.

Janvier

● Mardi 1^{er}

Bain du Nouvel An. Esplanade C. Trénet à 10h30.

● Dimanche 6

Concert avec la Chorale Chorus Veneris de Port Vendres et le Foment de la Sardane. Eglise à 17h.

● Mercredi 9

Mercredis de la Casa : atelier famille sur les fées et sorcières de l'Albera. Casa de l'Albera à 14h30.

● Samedi 12

Connaissance du Monde : «Paris» par Jacques Paul. Cinéma Jaurès à 14h30.

● Dimanche 13

Concert de polyphonies par Veus Aspres avec Alain Siré. Eglise à 17h.

● Dimanche 20

Rifle du collège. Espace Jean Carrère à 15h.

● Mercredi 23

Cinéma des enfants : «A pas de loup» (à partir de 6 ans). Cinéma Jaurès à 15h30.

● Du 18 au 20

16^e Festival de cinéma «Maghreb si loin si proche» avec Cinémaginaire

Février

● Mercredi 6

Cinéma des enfants : «7, 8, 9... Boniface» (à partir de Cinéma Jaurès à 14h30.

● Samedi 9

Connaissance du Monde : «Les chemins de Compostelle» par Alain De La Porte. Cinéma Jaurès à 14h30.

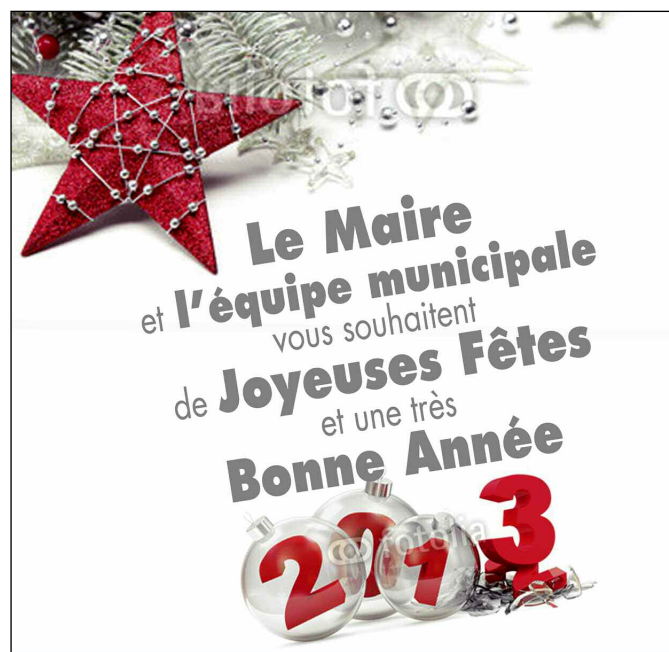
Conférence de Robert Vinas : «La Compagnie Catalane en Orient». Salle Buisson à 17h.

● Mercredi 13

Mercredis de la Casa : atelier famille sur le thème des animaux des mas. Casa de l'Albera à 14h30.

● Samedi 16

Musicales d'Argelès-sur-Mer : «Agua e Vinho», duo de guitares Pierre Milan et Régis Daniel. Galerie Marianne à 17h



Galerie Marianne

Espace Liberté
Du mardi au samedi de 14h à 18h,
ainsi que les mercredis
et samedis de 10h à 12h

Du 28 novembre au 22 décembre

Aquarelles de **Jacqueline Ruiz** et Sculptures de **Renée Bouigue**

Du 23 décembre au 9 janvier

Fermeture de la Galerie

Du 10 janvier au 9 février

Exposition Hommage à **Alain Devin**

Du 14 février au 12 mars

Oeuvres de **Philippe Liech**, peintre et **Paul Delgado**, photographe

Casa de l'Albera Maison du Patrimoine

Place des Castellans
Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 12h et de 14h à 17h

Jusqu'au 22 décembre

Le paysage culturel de l'Albera, architecture rurale traditionnelle et préindustrielle. Une exposition bilingue, prêtée par El Consell Comarcal de l'Alt Empordà présentant le patrimoine architectural traditionnel du massif.

Foyer communal

Rue du 14 Juillet
Ouvert tous les jours
de 14h à 18h

Du 11 décembre au 6 janvier

Exposition de **Crèches de Noël** par le Comité de Jumelages

L'info en direct

Animations, rendez-vous culturels, expositions, cinéma... sur www.argeles-sur-mer.com

Pensez à vous abonner à notre **lettre d'information** pour tout savoir ce qui va se passer dans la semaine.